



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné par Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, que le Conseil de cette Municipalité, à la séance extraordinaire du 14^e jour du mois de décembre 2017 tenue au Complexe multifonctionnel, située au 530 rue Charles-Auguste-Montreuil à Saint-André-Avellin, a adopté le règlement suivant :

307-17 - Règlement numéro 307-17 adoptant les taux d'imposition pour l'année 2018

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétariat municipal sis au 3, rue Principale, à Saint-André-Avellin.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 15^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept.

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



Me Marie-Claude Choquette